

5 DES RESSOURCES À GÉRER DURABLEMENT

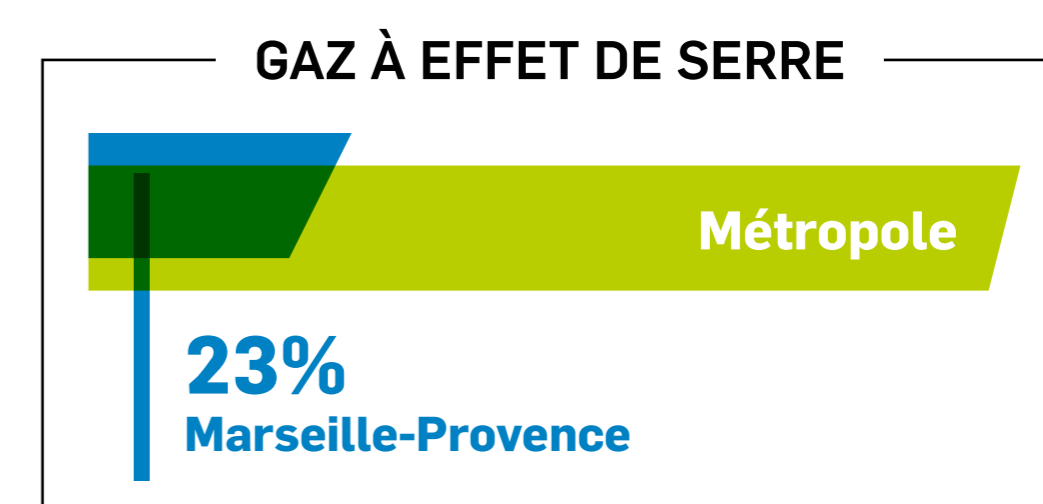


→ Une gestion des déchets, de l'eau et de l'assainissement à optimiser

La gestion des déchets sur Marseille Provence s'améliore : la collecte sélective progresse et la quantité de déchets ménagers diminue.

Il faut y ajouter l'excellente qualité actuelle de l'eau potable, grâce au canal de Marseille, dont l'infrastructure doit être ménagée, afin de garantir l'autonomie de l'alimentation du réseau.

Enfin, des améliorations fortes sur le réseau d'assainissement se poursuivent, participant notamment à la qualité des milieux naturels et des eaux de baignade.



→ Des évolutions climatiques à anticiper

Le territoire est particulièrement exposé aux risques naturels et technologiques. Les plus importants et les plus fréquents sont le risque inondation et le risque incendie. D'autres risques sont présents mais dans une plus faible mesure : risque d'effondrement et de tassement de terrain, risque sismique.

Les changements climatiques ont un impact non négligeable : sécheresse, montée des eaux, épisodes climatiques plus marqués.

Ils peuvent dans certains cas accroître la fréquence et les effets des risques naturels.

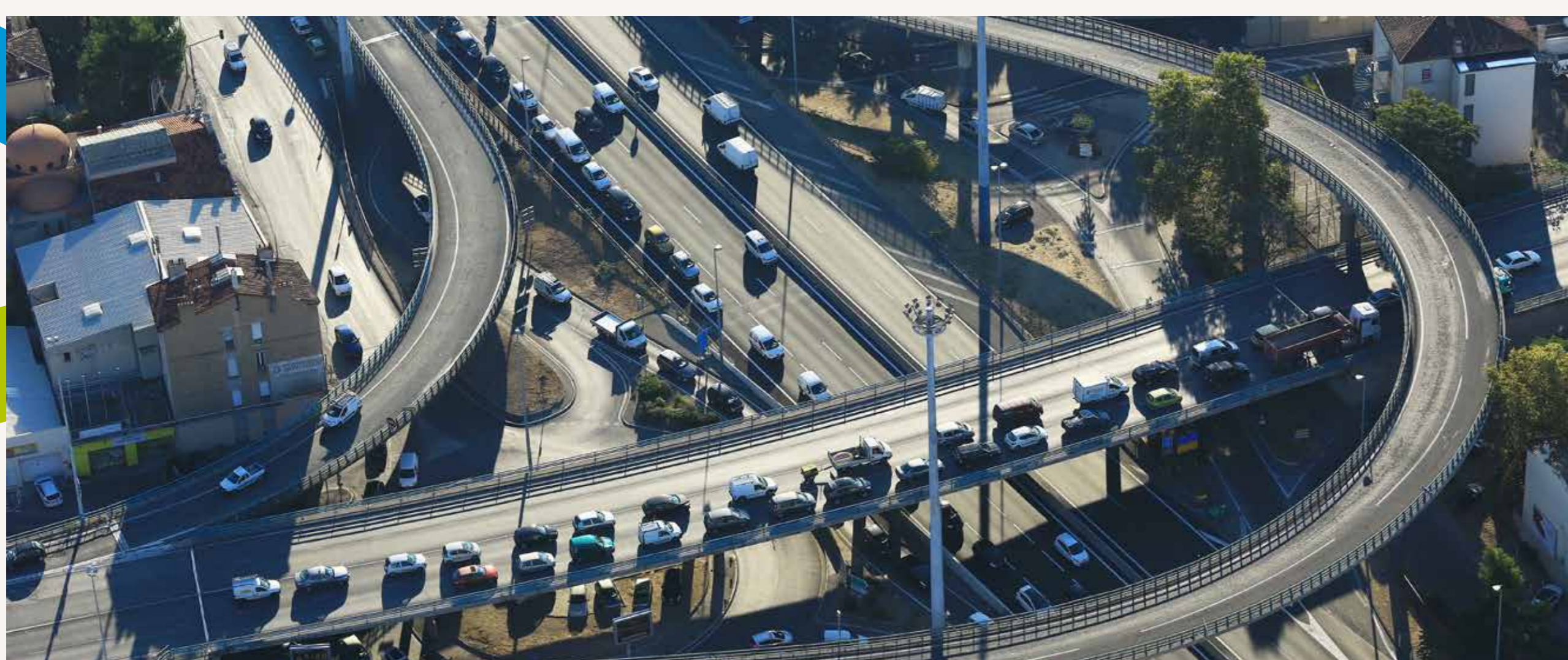
La maîtrise de l'urbanisation est fondamentale pour adapter le territoire aux évolutions climatiques et pour limiter l'impact sur les populations. C'est particulièrement le cas dans les espaces situés aux interfaces entre la ville et la nature.



→ Une consommation de l'espace à maîtriser

Entre 2006 et 2015, sur le territoire de Marseille Provence, 146 hectares nouveaux ont été consommés, en moyenne chaque année par l'urbanisation nouvelle. Toutefois, cette consommation foncière a globalement baissé durant la dernière décennie.

L'enjeu, face à des possibilités de densification et de mutation qui se réduisent, est d'optimiser la production de logements à l'intérieur du tissu urbain existant. Il s'agit d'utiliser le foncier libre dit de « dents creuses » et d'optimiser et de rénover les tissus déjà bâtis.



→ Des pollutions et des nuisances à réduire

La réduction des pollutions et des nuisances constitue un enjeu environnemental fort, ainsi qu'un enjeu de santé publique. Certains milieux aquatiques sont en effet pollués, qu'il s'agisse de cours d'eau, d'étangs ou de certains littoraux. Ponctuellement, certains sols ayant subi des décennies d'activités industrielles, enregistrent des niveaux de pollution importants.

En outre, la qualité de l'air n'est pas partout satisfaisante et représente une préoccupation de santé publique majeure. Enfin, les nuisances sonores touchent une part non négligeable de la population, du fait de voies routières ou ferrées bruyantes, notamment dans la vallée de l'Huveaune, ou en lien avec l'aéroport sur le bassin Ouest.

→ Des richesses à exploiter durablement, des filières nouvelles à développer

Le territoire est énergétiquement dépendant puisqu'il ne produit que 0,9% de sa consommation.

Toutefois, cette production est à 75% d'origine renouvelable, principalement issue de la valorisation des déchets. Le développement de nouvelles filières permettrait de diminuer la dépendance énergétique du territoire, encore importante. L'éolien, terrestre ou maritime, la thalassothermie (énergie produite à partir de l'eau de mer) ou l'énergie issue des canalisations d'eaux usées constituent autant de sources d'énergie en cours d'exploration.

